

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Manucure	Formaldéhyde	Très probable	Composés présents dans certaines préparations utilisées pour durcir les ongles.
	<i>Acétaldéhyde</i>	Possible	
	<i>Benzophénone</i>	Possible	Photoamorceur dans les vernis à ongles permanents.
Onglerie (pose prothèses ongulaires, décoration...)	<i>Hydroxyanisole butylé (BHA)</i>	Possible	Composé utilisé comme stabilisant dans les colles cyanoacrylates pour prothèses ongulaires.
	Rayonnement ultraviolet (UV)	Très probable	Exposition lors de la réticulation des résines UV.
Maquillage	Talc (contenant des fibres d'amiante)	Exceptionnelle	Présent dans certaines poudres (fards). Le talc n'est classé cancérigène que s'il contient des fibres d'amiante.
	<i>Musc-xylène</i>	Possible	Substance parfumante parfois utilisée dans les cosmétiques.
Bronzage artificiel	Rayonnement ultraviolet (UV)	Certaine	Exposition à proximité des bancs de bronzage.
Nettoyage et entretien des équipements et des locaux	Rayonnement ultraviolet (UV)	Très probable	Exposition lors de l'utilisation de lampes de désinfection des appareils d'esthétique.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou Circ 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

Pour en savoir plus

Page web du site INRS « Réglementation et classifications des agents CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/reglementation-cmr.html>

Page web du site INRS « Prévenir les risques liés aux produits CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/prevention-cmr.html>

Dossier médico-technique « Évaluation et prévention des risques chez les prothésistes ongulaires » (TC 117)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=TC%20117>

Rapports de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) sur les substances entrant dans la composition des cosmétiques

<http://ansm.sante.fr/Mediatheque/Publications/Rapports-Syntheses-Produits-cosmetiques>

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Monographie du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) « Occupational Exposures of Hairdressers & Barbers & Personal Use of Hair Colourants; Some Hair Dyes, Cosmetic Colourants, Industrial Dyestuffs & Aromatic Amines » (IARC Monographs Volume 57)

<http://monographs.iarc.fr/ENG/Monographs/vol57/volume57.pdf>

Monographie du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) « Some Aromatic Amines, Organic Dyes, and Related Exposures » (IARC Monographs Volume 99)

<http://monographs.iarc.fr/ENG/Monographs/vol99/mono99.pdf>

Questions réponses de la revue Références en santé au travail « Massages professionnels aux huiles essentielles. Existe-t-il des risques reprotoxiques ? » (QR 81 parue dans le numéro 135 de RST)

<http://www.rst-sante-travail.fr/rst/pages-article/ArticleRST.html?ref=RST.QR%2081>

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'[INRS](#) ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAR 50 • Mise à jour mars 2014



Fiche disponible sur le site : www.inrs.fr